

**La Fibre optique chez vous !
Permanence du service public de la Fibre**

Madame, Monsieur,

Comme vous l'avez peut-être déjà constaté, il est possible de s'abonner à la Fibre sur tout ou partie de Journac et ainsi de bénéficier du meilleur du Très Haut Débit chez soi.

Vous pouvez vérifier sur le site Internet www.nathd.fr si votre adresse a accès à ce nouveau service de télécommunications qui a vocation à remplacer le réseau cuivre existant d'ici 2030.

Pour vous renseigner sur votre accès à la Fibre : votre éligibilité, les services disponibles, votre raccordement au réseau... nous vous invitons à une permanence :

**Jeudi 15 Décembre – de 14h00 à 18h00
24 Place Thérèse Menot - à la Mairie de Journac
(dans la Salle du Conseil Municipal)**

L'accès au meilleur du Très haut débit à Journac marque une nouvelle étape dans le déploiement du réseau public de Fibre optique construit par DORSAL et exploité par Nouvelle-Aquitaine THD pour les collectivités grâce au soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, de l'Union européenne, de l'État, du Département de la Haute-Vienne et de la Communauté de communes du Val de Vienne.

Nous vous prions de croire, chère Madame, cher Monsieur à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Maire,



Francis THOMASSON

Liste de l'ensemble des opérateurs partenaires du réseau public fibre à consulter sur www.nathd.fr

Un grand réseau public financé par vos collectivités



avec l'aide de



construit par

exploité et commercialisé par

